

La Chambre se divise et l'amendement est déclaré <i>résolu</i> dans la <i>négative</i> — 64 pour, 91 contre.....	1024
L'Ex-Orateur—question de privilège—l'hon. M. Tupper.....	1025
Cour Suprême—	
Bill renvoyé au comité général, et rapporté avec des amendements—l'hon. M. Fournier.....	1025
Bills Privés—	
3e lecture—(du Sénat) Pour la fusion de la banque du district de Niagara avec la banque impériale du Canada—Pour incorporer la compagnie de garantie de placements en terres—Pour incorporer la compagnie des mines de charbon et de fer de Pictou—(Du Sénat,) pour incorporer la compagnie canadienne d'éclairage au gaz—Pour incorporer une com- pagnie à l'effet de construire, posséder et mettre en opération un chemin de fer conduisant de la Rivière-Rouge, dans la province de Manitoba, à la Colombie-Anglaise—Pour légaliser et confirmer certaines conventions entre la compagnie du pont international des chûtes de Niagara—Pour autoriser la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada à acquérir le chemin de fer d'Erié et Niagara	1025

MARDI, 30 MARS.

Bill Privé—

1re lecture—Pour incorporer l'association canadienne des bois de cons- truction.—M. Wright (Ottawa).....	1025
---	------

Nomination des Maîtres de Havre—

3e lecture du bill—l'hon. M. Smith.....	1025
---	------

Cour Suprême—

Motion que le bill soit lu une 3e fois—l'hon. M. Fournier.....	1026
Motion en amendement—	
Que le bill ne soit pas maintenant lu une 3e fois, mais qu'il soit lu une 3e fois d'hui à six mois.—(M. White).....	1026
La Chambre se divise, et l'amendement est déclaré <i>résolu</i> dans la <i>négative</i> — 38 pour, 121 contre.....	1026
Motion en amendement—	
Que le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nou- veau à un comité général avec instruction de l'amender de manière à soustraire à la juridiction en appel donnée à la Cour Suprême du Canada toutes les causes embras- sant des questions relatives à la propriété, aux droits civils et à la procédure civile.— (M. Ouimet.).....	1027
Motion en amendement à l'amendement :	
Que tous les mots après 'Chambre' soient biffés et les suivants substitués : " A l'effet d'être amendé en en biffant les dispositions conférant à la Cour Suprême projetée une juridiction en appel dans les poursuites tombant sous l'opération de lois provinciales, ou sous la juridiction législative des provinces, de manière à faire de la Cour Suprême projetée une cour générale d'appel pour le Canada, seulement."—(M. Taschereau).....	1027
La Chambre se divise, et l'amendement à l'amendement est déclaré <i>résolu</i> dans la <i>négative</i> —40 pour, 118 contre—l'amendement étant rejeté sur la même division.....	1028